



LE LOGICIEL EXPERT
DU CONSEIL PATRIMONIAL



MISE A JOUR DU 10 AVRIL 2019

Version 1.5.9

CONTACTEZ-NOUS AU 01 72 98 98 56 OU SUR ASSISTANCE@SYSTERIAL.COM

SOMMAIRE

RECUEIL D'INFORMATIONS PATRIMONIALES	3
PRINCIPALES NOUVEAUTES.....	3
AUTRES EVOLUTIONS	3
MISE A JOUR DE LA BIBLIOTHEQUE REDACTIONNELLE	4
SUIVI PATRIMONIAL AUTOMATISE	4
AUTRES EVOLUTIONS	5
AFFICHAGE DES NOM, PRENOM ET ETAT CIVIL DU CONJOINT DANS LE RAPPORT	5
AJOUT DE SUCCESSIBLE.....	6

RECUEIL D'INFORMATIONS PATRIMONIALES

Nous avons tenu compte de vos remarques et nous vous remercions d'avoir participé à l'amélioration de l'outil.

PRINCIPALES NOUVEAUTES

- Possibilité de supprimer les dossiers depuis votre espace HAUMEAL.
- Envoi automatique d'une notification par email dès lors que votre client a validé son recueil d'informations patrimoniales.
- Verrouillage du recueil dès lors qu'il a été validé par votre client.
 - Celui-ci est prévenu par un message lorsqu'il a validé son recueil qu'il ne peut plus apporter de modification, après validation de sa part, sans votre intervention.
 - Possibilité, pour vous, de déverrouiller le recueil du client depuis votre espace HAUMEAL, afin de lui permettre de le modifier.
- Affichage du statut de connexion au serveur HAUMEAL (« connecté au serveur » ou « non connecté au serveur ») au niveau de la page d'accueil, à côté de votre nom, où sont visibles vos recueils.

Le statut « connecté au serveur » permet de :

- Créer des dossiers qui n'auraient pas déjà été créés depuis SYSTERIAL.
 - i.e. : création « ex nihilo » d'un client depuis HAUMEAL (le client sera ensuite créé dans SYSTERIAL, une fois la synchronisation réalisée depuis SYSTERIAL).
- Supprimer définitivement des dossiers.
- Déverrouiller un recueil validé par un client, pour qu'il puisse le modifier de nouveau, après sa validation.

AUTRES EVOLUTIONS

- Ajout du PERCO dans la liste des actifs disponibles dans le recueil en ligne.
- Possibilité de saisir la garde alternée pour les enfants saisis dans le recueil en ligne.
- Corrections de bugs divers constatés notamment lors de l'import des données dans SYSTERIAL.

Pour profiter pleinement de la nouvelle version du recueil patrimonial, nous vous conseillons de vider le cache de votre navigateur, puis de vous déconnecter d'HAUMEAL et de vous reconnecter. Au préalable, veillez à vous assurer que vos dossiers ont tous été importés dans SYSTERIAL pour ne pas perdre les données.

Nous vous rappelons que la technologie utilisée est récente et qu'il est vivement recommandé d'utiliser les navigateurs GOOGLE CHROME ou MOZILLA FIREFOX.

MISE A JOUR DE LA BIBLIOTHEQUE REDACTIONNELLE

Plusieurs briques rédactionnelles ont été modifiées.

- S'agissant des évolutions récentes de la législation :
 - Intégration des modifications de la procédure de changement matrimonial issues de la loi n°2019-222 du 23 mars 2019 de programmation 2018 – 2022 et de réforme pour la justice.
 - Prise en compte la mise à jour de la base BOFIP de l'administration fiscale au 20/03/2019, qui intègre désormais la décision du Conseil Constitutionnel du 08/02/2018 quant à la condition de non-inscription au RCS pour le loueur en meublé professionnel.
- Autres modifications :
 - Améliorations rédactionnelles mineures et actualisations de taux.
 - Mise à jour de la brique d'introduction concernant la dépendance, à la suite de la publication du rapport "Concertation Grand âge et autonomie" réalisé pour le Ministère des solidarités et de la santé en mars 2019 par Monsieur Dominique LIBAULT.

Pour mémoire, l'administrateur dispose d'un outil pour faciliter la mise à jour de sa bibliothèque personnelle à partir de la bibliothèque standard que nous livrons.

[Voir la documentation explicative](#)

SUIVI PATRIMONIAL AUTOMATISE

Nous avons intégré les mesures listées ci-après dans le suivi patrimonial automatisé.

- Changement de régime matrimonial :
 - Suppression de l'homologation judiciaire systématique en présence d'enfants mineurs.
 - Suppression de la condition relative aux 2 années d'application du régime matrimonial pour l'aménager ou le modifier.
 - Information de l'enfant majeur étendue au représentant de l'enfant mineur sous tutelle ou de l'enfant majeur faisant l'objet d'une mesure de protection juridique.
- Location meublée :
 - Mise à jour de la base BOFIP de l'administration fiscale au 20/03/2019, qui intègre désormais la décision du Conseil Constitutionnel du 08/02/2018 quant à la condition de non-inscription au RCS pour le loueur en meublé professionnel.

Pour mémoire, l'utilisation de la fonctionnalité de suivi patrimonial est réservée aux administrateurs. Si vous n'en êtes pas encore familier, vous pouvez [consulter la documentation de base sur ce sujet](#).

AUTRES EVOLUTIONS

AFFICHAGE DES NOM, PRENOM ET ETAT CIVIL DU CONJOINT DANS LE RAPPORT

Il est désormais possible de paramétrer le rapport pour pouvoir, par défaut, afficher le nom du conjoint sur la page de garde et dans le pied de page.

Pour cela, nous avons créé les variables suivantes :

%38 : Prénom du conjoint

%39 : Nom du conjoint

%40 : Etat civil

%41 : et

Si vous souhaitez qu'automatiquement, à chaque génération de rapport, celui-ci restitue l'identité du conjoint, il convient de mettre à jour la page de garde du rapport via le chemin d'accès suivant : ADMINISTRATION / RAPPORT / CHARTE / MODIFICATION DE LA PAGE DE GARDE (bouton Modifier), en insérant les variables (pourcentage suivi du numéro sans espace) aux endroits souhaités dans votre modèle de page de garde.

La variable « et » (%41) est programmée pour ne pas apparaître lorsque le dossier ne le justifie pas (cas où le client n'a pas de conjoint : « célibataire », « veuf », « divorcé »).

Nous vous rappelons que la table de correspondance des variables est disponible dans l'aide de la fenêtre « Rapport : Edition de la charte graphique », en cliquant sur la bulle en haut à droite de la fenêtre, au sein de laquelle est inséré un point d'interrogation.

Rapport : Edition de la charte graphique

Modification de la feuille de style du rapport

Vous pouvez éditer et modifier la feuille de style qui est utilisée pour mettre le rapport à votre charte graphique

Une fois la feuille de style modifiée et sauvegardée, vous devez utiliser le bouton "Propager" pour appliquer les modifications à toutes les briques

Modification complémentaire de styles

Puces		Styles	
Puce 1	Couleur	Couleur Accentuation 1	
Puce 2	Couleur	Couleur Accentuation 2	
Puce 3	Couleur	Couleur de la bordure des tableaux	

Attention : les styles de puces ne sont pas pris en compte dans l'éditeur de briques mais seulement dans le rapport final

Modification de la page de garde

Vous pouvez éditer et modifier la page de garde qui est utilisée pour le rapport

des études patrimoniales

La table de correspondance des variables est aussi disponible dans la rubrique FAQ : <https://www.plpsoft.com/espace-documentaire/faq/syserial-2/administration-et-param%C3%A9trage-de-syserial/table-de-correspondance-des-variables.html>

AJOUT DE SUCCESSIBLE

Lorsque vous souhaitez ajouter un successible, le choix « COUPLE » dans le sélecteur « PARENT DE » arrive désormais en premier (suivent ensuite CLIENT puis CONJOINT).